

# Réalisation d'un profil topographique

Étape 1 : Noter l'échelle de la carte. Identifier l'équidistance des courbes altimétriques, ainsi que les courbes en gras. Repérer les extrémités du (ou des) transect(s) et leur longueur totale.

Étape 2 : Tracer un axe horizontal sur le papier millimétré en respectant l'échelle.

Ex : sur une carte au 1/25.000, 1 cm représente 250 m sur le terrain) ;

Étape 3 : Rechercher le point le plus haut et le point le plus bas des transects. Calculer l'amplitude altitudinale.

Étape 4 : Choix d'une échelle verticale :

- si l'amplitude altitudinale est importante (>1000 m), inutile de l'accentuer ;  
Ex du 1/25.000 : garder l'échelle verticale de 25.000, 1 cm représentant 250 m sur le terrain ;
- Si l'amplitude altitudinale est moyenne (entre 250 et 1000 m), on peut doubler l'échelle verticale ;  
Ex du 1/25.000 : passer à une échelle verticale de 12.500, 1 cm représentant 125 m sur le terrain) ;
- Si l'amplitude altitudinale est faible (moins de 250 m), afin de ne pas obtenir un profil trop plat, on peut quintupler l'échelle verticale.  
Ex du 1/25.000 : passer à une échelle verticale de 5.000, 1 cm représentant 50 m sur le terrain.

Étape 5 : Placer le bord du papier millimétré (préalablement plié) le long du transect AB (puis de BC, CD, ...). Chaque fois qu'une courbe de niveau recoupe le transect, marquer le bord du papier millimétré. Indiquer l'altitude lorsque la pente s'inverse (de montée à descente et de descente à montée).

Étape 5 : Reporter verticalement chaque point en tenant compte de son altitude.

Étape 6 : Au regard des intervalles entre les isohypses, identifier si les formes du relief sont douces ou anguleuses. Relier les points en conséquence.

Étape 8 : Soigner l'identification externe :

- donner un titre répondant aux questions où, quand, quoi et comment ;
- mentionner les unités et, graphiquement, en légende, représenter les échelles (horizontales et verticales) ;
- représenter les quatre directions cardinales ;
- représenter quelques repères (cours d'eau, route, ...) ;
- mentionner la source de manière détaillée et complète.

Étape 9 : Nommer et, au dessus du profil, reporter les principales entités orographiques.

A partir de la carte IGN "Dijon 3123 O", construire le profil topographique « Marsannay-la-Côte / Plateau de Chenove / Motte-Giron » selon les 5 points suivants :

- A : Bourg de Marsannay-la-côte : point côté 271 m.
- B : Virages de Marsannay, D. 108 : point côté 339 m.
- C : Bois de la Combe au Pré : point côté 411 m.
- D : La Bergerie : point côté 363 m.
- E : Motte-Giron : point côté 413 m.

Séance de TD n°5 : travail donné le 13 octobre, à rendre le 20 octobre